

DÉVELOPPER UN OUTIL D'IDENTIFICATION DES ZONES SENSIBLES

OBJECTIF

Mettre à disposition des porteurs de projets et des collectivités, un outil opérationnel d'identification des zones sensibles.

Document Source

PPA 2016-2020 - Action C4

Secteur concerné

Action transversale

Public concerné

Porteur de projet, Promoteurs, Bureaux d'études, Maîtres d'ouvrages
Services en charge de l'instruction des études d'impact

Pilote(s) de l'action


**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE** **DREAL Occitanie**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Le diagnostic mené par Atmo Occitanie pour 2020 a permis d'identifier des zones dites « sensibles ». Ces zones correspondent à des zones où les orientations destinées à prévenir ou à réduire la pollution atmosphérique devraient être renforcées.

Elles représentent en effet des territoires critiques (quartiers, établissements, lieux publics, ...) sur lesquels des populations sont exposées à des concentrations de polluants atmosphériques au delà des normes autorisées ou le seraient en cas d'urbanisation de la zone.

Lors de la définition des attendus relatifs à la qualité de l'air à retrouver dans les études d'impacts et dans les documents d'urbanisme (Mesures C1 et C2), il est recommandé de prendre en compte les zones sensibles.

Pour cela, un outil d'identification et de recensement des zones sensibles doit être développé.

L'objectif est de développer et proposer un outil, mis à jour régulièrement, permettant d'identifier les zones sur lesquelles une attention particulière sur la qualité de l'air doit être portée.

Les établissements sensibles tels que les crèches, les lieux d'enseignements élémentaires, les lieux d'enseignement supérieur, les lieux sportifs, les établissements de santé ainsi que tous les autres Établissements Recevants du Public (ERP) pourraient y être représentés.

Une action particulière sera menée sur les ERP situés à l'horizon 2020 en zone de dépassement.

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- 2016-2020

Partenaires associés

- Atmo Occitanie
- Intercommunalités et communes
- Aua/T



MOYENS MIS EN OEUVRE

FINANCEMENT

Estimation du coût global

Partenaires financiers

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air
escomptée

Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs

Cette action n'a pas un effet direct sur la qualité de l'air.
Les gains sur celle-ci sont donc difficilement évaluables.

INDICATEURS DE SUIVI

Création de l'outil

Nombre de connections à cet outil

Nombre de documents s'appuyant sur cet outil

Commentaire général sur l'action et son avancement

Action terminée



La création de l'outil n'est finalement pas apparue pertinente à l'échelle du territoire du PPA. Les collectivités ont la capacité, chacune à leur échelle, d'identifier ces zones dans leurs documents d'urbanisme – Cf action C2 et la plaquette d'accompagnement mise à leur disposition.